BULLETIN QUOTIDIEN DE L'OACI

Numéro 1 27/9/22

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour ouvrable de l'Assemblée en début de matinée, contient un résumé des travaux de la veille.

Des informations d'intérêt général sont disponibles à l'adresse : https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/default_fr.aspx

Pour savoir comment accéder à la plateforme virtuelle pour le web ou à l'application mobile *ICAO Meetings* de la 41^e session de l'Assemblée, veuillez consulter la page suivante : https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app fr.aspx

Accès au Wi-Fi public du siège de l'OACI

Adresse : Public@Intl. Civil Aviation
Mot de passe : ICAOA412022

Horaire des séances : mardi, 27 septembre 2022

Réunion informelle des chefs de délégation 9 h 45 Salle de l'Assemblée (États membres seulement) (salles de conférences 1 et

2, 4^e étage du Centre de

conférences)

Séance plénière d'ouverture 11 heures Salle de l'Assemblée

Deuxième séance plénière 15 heures Salle de l'Assemblée

Commission administrative

Veuillez noter que la première séance de la Commission administrative qui se tiendra demain (28 septembre) commencera à 13 h 30.

Élections du Conseil par vote électronique

Pour obtenir de l'information sur le processus d'élections du Conseil par vote électronique, consultez la page <u>Procédure de vote électronique (icao.int)</u> ou rendez vous au comptoir d'information 4A qui est ouvert tous les jours.

Documents de l'Assemblée

Vous pouvez consulter les documents de l'Assemblée à partir de la page d'accueil de la 41° session de l'Assemblée au www.icao.int/a41.

Application *ICAO Meetings*: Cette année, il est possible de participer à la 41° session de l'Assemblée en personne ou en ligne grâce à la plateforme virtuelle pour le web et à l'application mobile *ICAO Meetings*. Outils de réseautage entre délégués, horaires, informations sur la session et bien plus sont littéralement à portée de main grâce à cette ressource de connectivité entre les participants et d'information sur l'événement.

Vous trouverez les instructions sur la manière de télécharger l'application ou d'y accéder par le web à l'adresse : https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx.

Consultez les affiches et les écrans dans le Centre de conférences pour obtenir des informations sur le téléchargement de l'application, notamment un code QR que vous pourrez balayer pour un téléchargement direct. Pour toute question ou difficulté, n'hésitez pas à vous adresser au personnel sur place ou allez au comptoir d'information.

Vous pouvez consulter le <u>Guide des participant(e)s</u> et la <u>foire aux questions</u> pour savoir comment accéder à la plateforme par le web ou l'application mobile, pour vous connecter ou pour connaître les fonctionnalités.

Les instructions de téléchargement de l'application figurent à l'adresse : https://www.icao.int/Meetings/a41/Pages/mobile-app_fr.aspx.

Publications de référence : pour consulter ces documents, rendez-vous à l'adresse https://portal.icao.int/icao-net et saisissez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe.

Ateliers Skytalks — 41e session de l'Assemblée

Des ateliers Skytalks se tiendront dans une salle située près de la salle de l'Assemblée. Comme le nombre de places est limité, les parties intéressées sont invitées à s'inscrire à l'avance dès la mise au point et la publication de la programmation.

Les participants en ligne pourront suivre les ateliers Skytalks qui seront diffusés en direct sur ICAO TV et seront mis à disposition par la suite sous forme d'enregistrement à la demande.

Pour connaître le programme des ateliers Skytalks prévus pour la 41^e session de l'Assemblée, consultez la page dédiée, à l'adresse :

https://www.icao.int/Meetings/a41/workshops/Pages/default.aspx

À savoir

Bâtiment du siège de l'OACI : Veuillez noter que l'accès au bâtiment sera limité aux participants enregistrés qui sont munis d'un laissez-passer.

Salles de conférence et attribution des places: Veuillez noter que la capacité des salles de conférence pourrait être réduite en fonction des mesures et des dispositions en vigueur au moment de la réunion. Pour obtenir les dernières informations, consultez la page sur les services de conférence et l'attribution des places du site icao.int. Les plans d'attribution des places seront affichés à l'entrée des salles de conférence.

L'OACI est un environnement sans fumée : Il est permis de fumer dehors seulement, dans les zones indiquées. Veuillez consulter les panneaux.